

## ❁ Pièces à fournir :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance** datant de moins de trois mois.  
Pièce à demander :
  - A la Mairie du lieu de naissance si vous êtes né(e) en France.
  - A la Sous-Direction de l'Etat Civil du Ministère des Affaires Etrangères  
- 44941 NANTES Cedex 09 ou par internet ([www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html)) si vous êtes né(e) à l'étranger.
- Carte Nationale d'Identité périmée** ou la déclaration de perte/vol.
- Justificatif de domicile** datant de moins de trois mois.  
(facture téléphonique, EDF, GEDF, avis d'imposition ou de non-imposition)
- 2 photographies d'identité** (aux nouvelles normes).  
A faire chez un photographe ou dans un photomaton agréé
- Une empreinte** à faire en Mairie.
- 25 € de timbres fiscaux** en cas de perte ou de vol

## ❁ En cas de :

- veuvage** : la copie intégrale de l'acte de décès de l'époux.
- changement/modification d'état civil** : le livret de famille
- divorce** : le jugement ou une lettre de l'ex-époux autorisant à garder le nom d'épouse.

## ❁ Pour les mineurs, à fournir en plus :

- Le livret de famille des parents tenus à jour.
- S'il y a séparation ou divorce des parents :
  - **jugement de divorce ou convention** définitive précisant les modalités de l'autorité parentale et la résidence habituelle des enfants.
  - **Attestation du second parent** autorisant la délivrance de la carte d'identité.
  - **La photocopie de la pièce d'identité du second parent.**

## ❁ Personnes nées à l'étranger ou leurs parents nés à l'étranger, fournir :

- Le certificat de nationalité française ou décret de naturalisation.

## ❁ Majeurs n'ayant pas de justificatifs de domicile à leurs noms :

- Attestation d'hébergement** par l'un des deux parents à établir sur papier libre, selon le modèle suivant : « *je soussigné, M. (NOM, Prénom) domicilié à Saïx (Tarn) (Adresse), certifie sur l'honneur que mon fils, ma fille ou mon concubin M. (NOM, Prénom) habite avec moi à l'adresse ci-dessus. Fait à Saïx, le (date et signature) ».*
- Pièce d'identité de l'hébergeant** qui a fait l'attestation d'hébergement.
- Justificatif de domicile** aux nom et prénom de l'hébergeant.



## Simplification des demandes de pièces d'identité :

Circulaire du 1<sup>er</sup> mars 2010

PREMIERE DEMANDE DE LA CNI SECURISEE		RENOUVELLEMENT DE LA CNI SECURISEE	RENOUVELLEMENT DE LA CNI SUITE A UNE PERTE OU UN VOL	
cas général	possède un passeport	possède la CNI sécurisée ou le passeport	possède un passeport	ne présente aucun titre sécurisé
<p><u>Pièces à fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire CERFA</li> <li>• photographies</li> <li>• justificatif de domicile</li> <li>• copie intégrale de l'acte de naissance</li> <li>• justificatif de nationalité française (le cas échéant)</li> </ul>	<p><u>Pièces à fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire CERFA</li> <li>• photographies</li> <li>• justificatif de domicile</li> </ul>	<p><u>Pièces à fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire CERFA</li> <li>• photographies</li> <li>• justificatif de domicile</li> </ul>	<p><u>Pièces à fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire CERFA</li> <li>• photographies</li> <li>• justificatif de domicile</li> <li>• déclaration de perte/vol</li> <li>• timbre fiscaux</li> </ul>	<p><u>Pièces à fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formulaire CERFA</li> <li>• photographies</li> <li>• justificatif de domicile</li> <li>• copie intégrale de l'acte de naissance</li> <li>• justificatif de nationalité française (le cas échéant)</li> <li>• déclaration de perte/vol</li> <li>• timbre fiscaux</li> </ul>